



MOBIHEL HYDRO Dégraissant

Revision No:1
Date d'impression:25/09/08

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Nom du produit: MOBIEL HYDRO Dégraissant
Code du produit: 19594
Nom général du produit: diluant pour le lavage à base de eau et solvants organiques.
Producteur / Fournisseur: HELIOS Tovarna barv, lakov in umetnih smol Kolicvevo d.o.o.
Kolicvevo 65, 1230 DOMŽALE, SLOVENIJA
tel. +386 1 722 4000, fax. +386 1 722 4040
Appel d'urgence: En cas de danger, contactez votre médecin traitant ou le médecin de garde.
Vous pouvez obtenir des informations supplémentaires au numéro +386 (1) 722 4381 (Service INDOK).

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Dangers: Inflammable.
L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. Irritant pour les yeux

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composition: Alcools acycliques et leurs dérivés halogènes, sulfo-, nitré- ou nitreux.

Composants contribuant aux dangers:

Nom chimique	Conc. %	No CAS.	No EC	Code No.	Symbole	Phrases R
propane-2-ol	25-50	67-63-0	200-661-7	603-003-00-0	Xi F	R67 R36 R11

4. PREMIERS SECOURS

Effets néfastes possibles sur la santé:	Vertiges, malaise, vomissements, respiration difficile, irritation de la peau ou des yeux. En ce cas faire appel à un médecin et lui présenter cette fiche.
Inhalation:	Amener le sujet à grand air et le garder au repos. Ne lui rien faire absorber par la bouche tant que les symptômes persistent.
Ingestion:	Ne rien absorber par la bouche. Ne boire que de l'eau. Ne pas faire vomir.
Contact avec la peau et les vêtements :	Enlever les vêtements contaminés. Laver la peau à l'eau et au savon. Ne pas utiliser de solvants organiques ni de diluants.
Contact avec les yeux:	Laver abondamment à l'eau durant au moins 15 minutes et faire appel à un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Mesures préventives:	Eliminer les sources d'ignition: flamme nue, cigarette allumée, outils pouvant provoquer des étincelles. Fermer les récipients.
Moyens d'extinction:	Mousse, poudres, dioxyde de carbone, eau pulvérisée dans une mesure limitée.
Méthodes d'intervention:	Eteindre dans la direction du vent. Refroidir à l'eau pulvérisée les emballages non brûlants. Empêcher la fuite des produits et les déplacer à un endroit sûr. Un incendie peut produire une épaisse fumée noire et des produits gazeux comportant des risques pour la santé. Des appareils respiratoires à filtre A peuvent être requis.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles:	Eloigner toutes sources d'ignition (flamme, cigarette allumée, outils pouvant provoquer des étincelles etc.). Protéger les voies respiratoires contre l'inhalation des vapeurs. Tenir compte d'une bonne ventilation.
Précautions pour la protection de l'environnement:	Empêcher tout écoulement dans les cours d'eau, les caves, les fossés ou dans les égouts et éviter l'accumulation des vapeurs dans les locaux fermés.
Procédé de nettoyage:	Contenir et retenir les fuites avec des matériaux absorbants, par exemple: sable, terre. Mettre le mélange au rebut dans une décharge agréée pour déchets spéciaux ou dangereux ou le faire incinérer dans un incinérateur.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:	Assurer une bonne ventilation dans les locaux où le produit est utilisé. Respecter la réglementation en vigueur concernant l'émission des substances dangereuses dans l'environnement (paragraphe 12) et les limites d'explosivité (paragraphe 9). Assurer l'observation des prescriptions de sécurité de travail. Fermer soigneusement les emballages. Stocker dans les locaux qui sont inaccessibles aux personnes non autorisées. Ne pas boire, manger ou fumer sur le lieu de travail.
Stockage:	Stocker conformément aux dispositions en matière de stockage des substances inflammables et d'autres substances dangereuses. Stocker à l'écart des produits alimentaires et de fourrage. Conserver le produit dans l'emballage soigneusement fermé, dans un endroit sec et bien ventilé. Observer les précautions indiquées sur l'étiquette. L'emballage doit être muni d'une étiquette originale du fournisseur.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection individuelle: Adapter les équipements de protection individuelle à la technologie de l'application du produit. Utiliser des matériaux qui sont résistants aux solvants organiques (caoutchouc, plastique spécial). Ne pas utiliser des outils pouvant provoquer des étincelles.

Protection respiratoire: Assurer aux postes de travail une ventilation suffisante pour maintenir les concentrations des vapeurs de solvants contenus dans la partie volatile du produit sous les valeurs limites admissibles.

Valeurs limites d'exposition aux composants dangereux aux postes de travail conformément au Règlement concernant la sécurité des travailleurs contre les risques d'exposition aux substances chimiques (Bulletin officiel TRGS 900):

Nom chimique du composant	No CAS	Valeur limite (mg/m ³)
propane-2-ol	67-63-0	500

Protection des mains: Utiliser des matériaux qui sont résistants aux solvants organiques (caoutchouc, plastique spécial). L'utilisation des gants protecteurs est obligatoire.

Protection des yeux: Utiliser des lunettes de sécurité, dans le cas d'une application par pulvérisation utiliser aussi une protection du visage.

Protection de la peau: Porter un vêtement de protection.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique:	Liquide
Couleur:	Incolore
Odeur:	Sans odeur -à peine perceptible
pH:	7
Point d'ébullition:	82 °C propane-2-ol
Point d'éclair:	23°C ISO 3679
Température d'auto-inflammation:	205 °C (2-méthoxyméthylethoxy)propanol
Densité (kg/l):	0.99 ISO 2811
Limite inférieure d'explos. (% poids):	1.4
Limite supérieure d'explos. (% poids):	12.7
Pression de vapeur (Pa/20°C):	4124 propane-2-ol
Solubilité dans l'eau:	Complète;100%

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité: Le produit est stable dans les conditions normales de manipulation, de stockage et d'utilisation. Stocker le produit bien fermé dans son emballage d'origine.

Réactivité: Non réactif et compatible avec la plupart des substances courantes excepté avec des oxydants extrêmes. Conserver bien fermé dans l'emballage d'origine.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Inhalation: L'exposition prolongée aux vapeurs de solvants contenus dans la préparation au-delà des valeurs limites au poste de travail (paragraphe 8) peut conduire à des effets néfastes pour la santé tels qu' irritation des muqueuses et du système

respiratoire, dommages causés aux reins, au foie et au système nerveux.

Ingestion: L'ingestion peut apporter des lésions dans le tissu des organes de la digestion.

Contact avec la peau: Un contact prolongé et intensif avec le produit nuit au renouvellement naturel du film hydrolipidique de la peau.

Contact avec les yeux: Les gouttelettes du produit ou ses vapeurs en de hautes concentrations peuvent provoquer des irritations des yeux. Les symptômes de l'effet du produit sur l'organisme sont indiqués au paragraphe 4.

Nom chimique	No CAS.	C.L.50 par inhalation	D.L. 50 – par voie orale	D.L.50 par contact avec la peau
propane-2-ol	67-63-0	C.L.50 (4 heures) Rat = 72.6 mg/l	D.L.50 Rat = 4710 mg/kg	D.L.50 Lapin = 12870 mg/kg

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Le produit contient 45 % de composants organiques volatils.

Le produit est dans l'environnement naturel difficilement bio-dégradable.

Empêcher toutes pénétrations dans le sol, l'eau, les sources d'eau, les égouts, les stations d'épuration. Le procédé préconisé d'élimination est l'incinération contrôlée à haute température.

Nom chimique	No CAS.	Concentrations éco-toxicologiques limites
propane-2-ol	67-63-0	C.L.50 (48 heures) pour l'environnement aquatique poissons > 100 mg/l C.L.50 (48 heures) pour l'environnement aquatique Daphnies > 100 mg/l C.L.50 pour l'environnement aquatique bactéries > 1000 mg/l

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Produit: Les déchets non récupérables du produit et de son emballage doivent être éliminés conformément aux réglementations sur le traitement des déchets spéciaux et dangereux (dir.91/689/EEC, dir. 2000/532/EC).

No de classification du déchet : 08 01 11
Caractéristique dangereuse du déchet: H4; H3-B

Les procédés préconisés de l'élimination des déchets: l'incinération contrôlée à haute température ou mise en décharge contrôlée de déchets dangereux.

Emballage: Les emballages métalliques dont le renouvellement et la réutilisation ne s'avèrent pas rationnels sont à soumettre par priorité au recyclage dans l'industrie sidérurgique ou en décharges contrôlées de déchets (dir.94/62/EC, dir. 1999/177/EC).

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport sur rail et par route (RID/ADR):

No UN :	1263	SUBSTANCES SIMILAIRES AUX PEINTURES (640 E)
Classe:	3	Liquides inflammables
Groupe d'emballage:	III	

Etiquetage: 3
No d'identific. du danger: 30

Transport par mer (IMDG):

No UN : 1263
Classe: 3.2
Page: 3268
Etiquetage: 3

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Etiquetage de la préparation:

Xi



IRRITANT

Phrases R:

R10 Inflammable.
R36 Irritant pour les yeux.
R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Phrases S:

S16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
S39 Porter un appareil de protection des yeux/du visage.
S51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

RESERVE EXCLUSIVEMENT A L'USAGE PROFESSIONNEL.

Autres réglementations: Cette Fiche de données de sécurité est élaborée en accord avec la Loi sur les substances chimiques (dir. 67/548, 88/379, 92/32, 99/45) et avec le Règlement sur le classement, l'étiquetage et l'emballage des substances dangereuses.

16. AUTRES DONNÉES

La signification des phrases R du chapitre 3:

R11 Facilement inflammable.
R36 Irritant pour les yeux.
R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Les informations contenues dans cette Fiche de données de sécurité ne concernent que le produit indiqué en forme livrée et ne sont pas garanties pour son utilisation en combinaison avec d'autres matériaux ou dans les procédés non prévus dans les notices d'utilisation. Ces renseignements sont basés sur nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de mise à jour, ils sont donnés de bonne foi. Il incombe à l'utilisateur de constater si le produit est applicable à l'usage dans ses conditions de travail spécifiques. Les indications figurant sur cette Fiche de données de sécurité décrivent les exigences en matière de sécurité concernant notre produit et ne constituent pas de garantie quant à ses propriétés. Au cas de non respect des mesures indiquées ou de l'utilisation de produit l'utilisateur est seul responsable.